

Parc National des Calanques : LCCP Demande une permanence mensuelle du GIP des Calanques à La Ciotat

Soumis par Sophie
Dernière mise à jour: 06-12-2009

Le Collectif, La Ciotat Coeur de Parc (LCCP), inquiet de constater combien certains s'efforcent d'organiser par tous les moyens une véritable déinformation sur le futur Parc National, vient d'adresser une lettre au président du GIP afin que les ciotadens puissent bénéficier d'une présence régulière du GIP sous forme de "permanence" pour informer au mieux les ciotadens, objectivement, techniquement et dans un esprit constructif vis à vis d'un projet tellement important pour notre ville.

Cliquez sur l'article

Communiqué de presse / Lettre ouverte La Ciotat, le 24 Novembre 2009

Monsieur le Président Guy Teissier
Groupement d'Intérêt Public des Calanques
Parc d'Affaires Marseille Sud Bât A4
Impasse le Paradou
13009 Marseille

Objet : Demande d'une permanence mensuelle du GIP des Calanques à La Ciotat. Dès Janvier 2010

Monsieur le Président, Afin de mieux sensibiliser le public au projet du Parc National des Calanques, nous souhaiterions que le GIP assure une permanence mensuelle à La Ciotat. En effet, cette présence décentralisée présenterait un certain nombre d'avantages : 1 - Le GIP montrerait une volonté de se rapprocher des usagers en renforçant le maillage du territoire. Marseille étant située à l'autre extrémité du futur Parc, une permanence à La Ciotat permettrait de recentrer la zone d'intervention du GIP en se rapprochant de toutes les communes situées à l'est du territoire (La Ciotat, Ceyreste, Roquefort-la-Bédoule, Cassis...). Le GIP pourrait ainsi sensibiliser un plus large public. 2 - Le GIP serait mieux identifié par la population. Cette plus grande proximité géographique permettrait d'établir un lien plus fort avec les citoyens de ces communes. La permanence mensuelle du GIP marquerait alors une nouvelle étape concrète du projet pour une population qui a le sentiment d'être éloignée des débats. 3 - De son côté, le GIP pourrait mieux identifier et surtout anticiper certains problèmes grâce à un dialogue renforcé avec les acteurs locaux et le public, ce qui permettrait au GIP d'avoir une vision plus concrète et plus complète de notre territoire et de ses enjeux. 4 - Dans le cadre de la préparation de l'enquête publique, cette présence officielle et les réponses apportées permettraient de minimiser les rumeurs alarmistes entretenues sciemment par certains. Convaincus que notre sollicitation ne manquera pas de retenir votre attention, nous nous tenons à votre entière disposition pour vous accompagner à la mise en place de cette permanence. Elle pourrait commencer dès le mois de janvier 2010 à la maison des associations de La Ciotat. Dans l'attente, veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Coeurdeparc.laciotat@laposte.netwww.laciotatcoeurdeparc.org La Ciotat Côte d'Azur de Parc Maison des Associations 3 Place Evariste Gras 13600 La Ciotat